



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Montreuil, 9 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Investissements d'avenir : lancement de l'appel à projets national « concours d'innovation pour une alimentation intelligente »



Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, le secrétaire général pour l'investissement, FranceAgriMer annoncent le lancement de l'appel à projets national « concours d'innovation pour une alimentation intelligente » du Programme d'investissements d'avenir. Cet appel à projets, mis en œuvre par FranceAgriMer, vise à soutenir financièrement des projets innovants portés par des start-up et des petites et moyennes entreprises du secteur agroalimentaire ainsi qu'à favoriser l'émergence d'entreprises leader dans ce domaine. Il vient en complément du concours d'innovation du PIA3 opéré par l'ADEME et Bpifrance, ouvert le 12 décembre dernier.

Le « Concours d'innovation pour une alimentation intelligente » du Programme d'investissement d'avenir s'inscrit dans le Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros annoncé par le Gouvernement dès le 4 juillet 2017, avec notamment pour priorités la neutralité carbone et la compétitivité par l'innovation.

L'appel à projets « concours d'innovation pour une alimentation intelligente » permettra la sélection de projets à fort potentiel pour l'économie française, dont les coûts totaux se situent entre 600 k€ et 5 M€. Les lauréats se verront proposer un cofinancement de leurs dépenses de recherche, de développement et d'innovation. Ils devront contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de produits ou de technologies innovants permettant de développer une alimentation soutenable, compétitive et saine, conforme aux attentes des consommateurs français ou des marchés internationaux.

Ce concours d'innovation pour une alimentation intelligente s'adresse ainsi aux projets dont l'objectif est la création de nouveaux produits et ingrédients alimentaires ou de services associés tels que :

- prébiotiques, probiotiques, aliments fermentés, aliments riches en protéines utilisant de nouvelles technologies d'extraction, de nouvelles formulations et de nouvelles ressources ;
- solutions de contrôle en ligne pour limiter les risques physiques, chimiques et microbiologiques, réduire les pertes et renforcer la confiance du consommateur ;
- solutions numériques pour la production, la sécurité, la traçabilité et la commercialisation ;
- emballages plus performants (nouveaux matériaux, emballages actifs et/ou intelligents...);
- froid durable avec la mise en œuvre des techniques économes en énergie, à faible impact environnemental.

Dans le respect des règles européennes, le Programme d'Investissements d'Avenir interviendra, pour cette action, sous la forme de subventions et d'avances remboursables. L'État bénéficiera d'un intéressement aux résultats des projets soutenus.

L'appel à projets sera ouvert dès le lendemain de la publication au Journal officiel de la République Française de l'arrêté d'approbation de son cahier des charges, et ce jusqu'au 13 mars 2018 à 12h00. Les candidatures devront être déposées par la voie électronique, via le portail e-services de FranceAgriMer : <https://portailweb.franceagrimer.fr>

FranceAgriMer est à la disposition des porteurs de projets pour toute question en amont de la soumission à l'adresse mail alimentation.intelligente@franceagrimer.fr

À propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Pour en savoir plus

sur les investissements d'avenir :

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Compte Twitter : [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

sur le concours d'innovation pour une alimentation intelligente

<http://www.franceagrimer.fr/Investissements-d-Avenir/Programme-d-Investissements-d-Avenir/Concours-Alimentation-Intelligente>

Compte Twitter : [@FranceAgriMerFR](https://twitter.com/FranceAgriMerFR)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Contact presse Premier Ministre :

Vincent Deshayes Tél. : 01 42 75 64 58

vincent.deshayes@pm.gouv.fr